



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Le conseil municipal, lors de la séance du mardi 1^{er} avril, a voté à la majorité le budget prévisionnel (BP) pour l'année 2025. Celui-ci va permettre de mettre en œuvre les souhaits et décisions des différentes commissions.

Au sein des écoles, en collaboration avec les enseignants, divers matériels vont être renouvelés tels des sièges et armoires dans les différentes classes. Après la création d'une loge à la salle des fêtes, une étude sera lancée prochainement pour un agrandissement de la cuisine avec un nouvel aménagement permettant une meilleure fonctionnalité pour les administrés et les sociétés avec un apport de nouveaux matériels comme le four, le lave-vaisselle et bien d'autres travaux d'embellissement au sein même de la salle après l'octroi de nouvelles chaises plus confortables et de nouvelles tables plus fonctionnelles.

D'autres travaux d'investissements, et pas des moindres, vont faire l'objet d'études par un cabinet extérieur en vue de réaliser les cahiers des charges pour contacter les sociétés :

- ♦ Le restaurant scolaire, qui va être complètement revu, avec une nouvelle toiture pour remédier aux problèmes liés à la toiture « plate », l'isolation, un chauffage et un éclairage moins énergivores mais aussi le changement du matériel de cuisine et un relookage des différentes salles.
- ♦ L'école Jean Vilar avec la pose de radiateurs de nouvelle génération, l'isolation et pour l'avenir une analyse plus profonde pour la toiture qui pose également des soucis vu sa conception.
- ♦ La réfection de la toiture de l'église de Recquignies.

Des travaux sur les bâtiments qui tiendront compte des nouvelles mesures sur les économies d'énergie renouvelables.

Après les réfections des rues des Mines haute et basse, des trottoirs du chemin des Wetz et de l'allée Basque, des rencontres de travail avec les services de l'Agglomération nous ont permis de programmer la réfection de la rue de la Brasserie qui débutera en septembre/octobre avec une présentation aux riverains dans le courant du mois de juin et la réfection tant attendue de la rue de la Feutrierie. Nous venons de donner notre accord de financement et celui-ci va permettre à l'Agglomération de lancer les appels d'offres auprès des sociétés pour une réalisation dans le dernier trimestre de cette année. Restera la rue de la Barque, seule rue programmée qui ne sera pas réalisée, pour l'instant, puisque nous attendons la programmation de la commune de Marpent pour la rue Victor Hugo, qui sera faite en même temps pour ne pas perturber les riverains.

D'autres projets sont prévus et nous vous tiendrons au courant au fil du temps des réalisations.

Votre maire, Ghislain Rosier

La Médiathèque sera fermée du lundi 04 au vendredi 22 août 2025 inclus.

L'agence postale communale sera fermée du lundi 04 au vendredi 22 août 2025 inclus. Pendant cette période, les « avisés » (personnes ayant reçu un avis de passage) devront se rapprocher de la poste de Jeumont pour récupérer leurs courriers et colis.

La Mairie sera ouverte durant les mois de juillet et d'août du lundi au vendredi de 08h30 à 12h15, et ce à partir du lundi 07 juillet jusqu'au vendredi 29 août 2025.



Compte Administratif 2024

7 abstentions, 3 contre, 8 pour

Section	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total	2 004 026.11€	2 239 703.61€	914 627.48€	472 670.04€
Solde de l'année	235 677.50€		-441 957.44€	
Résultat N-1 (exercice précédent)		487 247.05€		2 153 377.69€
Résultat cumulé par sections	722 924.55€		1 711 420.25€	
Résultat 2024 (avant affectation des restes à réaliser)	2 434 344.80€			
Reste à réaliser	-52 269.93€	0.00€	-638 011.92€	248 072.11€
Résultat global (après affectation des restes à réaliser)	670 654.62€		1 321 480.44€	
Résultat net global	1 992 135.06€			

Budget Primitif 2025

7 abstentions, 3 contre, 9 pour

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses réelles de fonctionnement	2 289 775.17€	Dépenses réelles d'investissement	2 759 644.27€
Dépenses d'ordre de fonctionnement	621 663.93€	Dépenses d'ordre d'investissement	25 000.00€
Total Dépenses de fonctionnement	2 911 439.10€	Total Dépenses d'investissement	2 784 644.27€
		Recettes réelles d'investissement	426 560.09€
Recettes réelles de fonctionnement	2 188 514.55€	Recette d'ordre d'investissement	646 663.93€
Recettes d'ordre de fonctionnement	0.00€	Total Recettes d'investissement	1 073 224.02€
Résultat reporté ou anticipé	722 924.55€	Solde d'exécution N-1 reporté ou anticipé	1 711 420.25€
Total Recettes de fonctionnement	2 911 439.10€	Total Recettes d'investissement cumulées	2 784 644.27€

Tarifs des concessions du cimetière et du columbarium

A la suite du Conseil Municipal du 01 avril 2025, les tarifs des concessions et du columbarium pour les cimetières de Recquignies et Rocq sont les suivants (applicables au 01 juillet 2025) :

- ♦ **Concession des cimetières** : 34.00€ le m² pour 30 ans et 44.00€ le m² pour 50 ans.
- ♦ **Columbarium** : 841.50€ la case pour 15 ans (420.75€ le renouvellement) et 1 177.00€ la case pour 30 ans (588.50€ le renouvellement), 1 094.50€ la cave urne pour 15 ans (547.25€ le renouvellement) et 1 430.00€ la cave urne pour 30 ans (715.00€ le renouvellement).

LE PETIT RÉCHIGNIEN

Comité de Direction
Ghislain Rosier

Comité de Rédaction
Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage
Médias-Services Maubeuge,
1.000 exemplaires

Distribution
Service Technique

PROCHAINE PUBLICATION

Date prévisionnelle de parution
Vendredi 26 septembre 2025

Date de dépôt limite des articles
Lundi 08 septembre 2025

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction.

MAIRIE DE REQUIGNIES

Place de la République
59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50
contact@mairie-recquignies.fr

<https://www.mairie-recquignies.fr>

Vote des Taux Communaux

3 abstentions, 4 contre, 12 pour

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/(N-1)
TFPB	1 758 000.00€	1.56%	41.78%	0.00%	734 492.00€	1.56%
TFPNB	43 400.00€	1.40%	53.30%	0.00%	23 132.00€	1.40%
THRS	44 900.00€	-33.87%	22.04%	0.00%	9 896.00€	-33.87%
Total	1 846 300.00€				767 520.00€	

Subventions aux associations et au CCAS

1 abstention, 18 pour

Associations / Organismes	Subvention 2025	Participation à la vie communale et subvention exceptionnelle 2025	Total
Les Archers de l'Ecrevisse	1 350.00€	150.00€	1500.00€
ASR	8 200.00€	150.00€	8 350.00€
Gymnastique l'Avenir	2 800.00€	150.00€	2 950.00€
Société de Pêche la Redoute	1 200.00€	0.00€	1 200.00€
Madisonn Show	1650.00€	150.00€	1 800.00€
COFR	2 750.00€	2 650.00€ (report 2024)	5 400.00€
Boxe Française	1 250.00€	150.00€	1 400.00€
Basket Club	500.00€	150.00€	650.00€
Tennis Club Boussois Recquignies	500.00€	100.00€	600.00€
Harmonie de Recquignies	4 400.00€	150.00€	4 550.00€
Les Randonneurs Beuxéidiens et Réchigniens	550.00€	150.00€	700.00€
LAN Expérience	300.00€	800.00€	1 100.00€
Amicale Paul Langevin	800.00€	1 000.00€	1 800.00€
MCI Les Petits Loups	500.00€	0.00€	500.00€
30 millions d'amis	440.00€	0.00€	440.00€
CCAS de Recquignies	55 000.00€		55 000.00€
Total	82 190.00€	5 750.00€	87 940.00€

HÔTEL DE VILLE

Du lundi au jeudi

08h30 à 12h15
et de
13h30 à 17h00

Vendredi

08h30 à 12h15

MÉDIATHÈQUE

Du lundi au vendredi

13h45 à 17h45

Tél : 03.27.39.63.88

mediatheque@mairie-recquignies.fr

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi

13h45 à 17h45

Levée du courrier à 15h15

**GARDERIE
SCOLAIRE**

**Du lundi au vendredi
à la médiathèque**

07h30 à 08h30

16h15 à 17h30
(école maternelle)

16h30 à 17h30
(école primaire)

HALTE GARDERIE

**Halte Garderie
Itinérante « Les P'tits
Loups »**

**Lundi et Vendredi
à la médiathèque**

08h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

Tél : 06.19.41.83.78
compt-aps@orange.fr

ARRÊTÉ PERMANENT RELATIF À LA CIRCULATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Considérant que pour sauvegarder l'hygiène publique et diminuer les risques d'accidents sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, il importe de réglementer la circulation des animaux domestiques, notamment des chiens qui troublent la tranquillité publique.

Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, les chiens et autres animaux devront être tenus impérativement en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Les animaux, même tenus en laisse, ne pourront accéder dans les lieux tels que squares pour enfants, cours d'écoles, parcs et jardins publics (respect de la signalisation en place). Pour les chiens dits dangereux (chiens de 1ère et 2ème catégorie), il est fait obligation à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler. De même, il est interdit de laisser divaguer des chats.

Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, tous les animaux domestiques, notamment les chiens et les chats, devront être munis d'un collier et d'une plaque indiquant le nom et adresse de leur propriétaire.

Il est interdit de laisser un chien ou un autre animal domestique faire ses déjections contre les murs ou façades et sur les trottoirs, terre-pleins ou promenades, ainsi que sur les voies piétonnes et les espaces verts. Il est fait obligation aux personnes accompagnant leur animal de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections sur l'ensemble des espaces publics.

Il est interdit d'exciter les chiens à poursuivre les passants ou à se battre entre eux. De même, tout aboiement ininterrompu est répréhensible.

L'infraction pour le non-port de la laisse sera punie par l'article R.610-5 du Code Pénal, un procès-verbal de la 1ère classe de 38 euros. L'infraction concernant les déjections sur la voie publique sera punie par l'article R.633-6 du Code Pénal, une contravention de la 3ème classe à 68 euros.

D'une manière générale, les personnes ayant la garde d'un animal domestique devront veiller à ce que celui-ci ne puisse constituer un risque d'accident, et ne porte atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique.

ARRÊTÉ PERMANENT RELATIF AUX BRUITS DE VOISINAGE

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour lutter contre les bruits de voisinage.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, et suivant les recommandations du Conseil National du Bruit, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30, le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

En cas de non-respect des conditions d'emploi homologué de matériels ou d'équipement de quelque nature qu'il soit, d'engins ou de véhicules, sur la voie publique ou les propriétés privées, il pourra être ordonné, en cas d'urgence, de cesser immédiatement les nuisances, sans préjudice des sanctions pénales qui pourraient éventuellement s'appliquer.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée notamment par l'utilisation d'appareils audiovisuels, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, par la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.

PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,
5^{ème} Adjoint

Prochaines permanences

01 septembre, 06 octobre et 03 novembre 2025 de 14h00 à 15h30 à la salle du Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences

Vendredi matin en mairie uniquement sur rendez-vous

Veillez prendre un rendez-vous au préalable au 03.59.73.14.00 (du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)

*Maison Nord Solidarités
Maubeuge Jeumont, Résidence
Jean Mossay, 10 boulevard
Pasteur, 59600 Maubeuge.*

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies

Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00 en Mairie de Fourmies

Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos, contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou par mail à aurelieperot59@gmail.com

ARRÊTÉ PERMANENT RELATIF AUX FEUX DE JARDIN

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la pratique des feux de jardin, dans un souci de sécurité et de salubrité publique.

Dans les zones d'habitation, l'allumage des feux de jardin est interdit. En effet, brûler des déchets porte atteinte à l'environnement et peut causer des troubles de voisinage que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagée.

Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Il est rappelé la présence des déchetteries gérées par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre qui sont accessibles pour les résidents de la commune ainsi que la possibilité d'utiliser un composteur.

Tribune de libre expression des élus (majorité et opposition)

Liste d'Union pour Recquignies et Rocq

Au cimetière aussi, on trie les déchets !

La totalité des déchets issus des cimetières est collectée, jusqu'à présent, avec les ordures ménagères (bac noir) pour être incinérés, alors qu'une part importante pourrait être recyclée ou valorisée.

Au-delà d'un coût de collecte et de traitement important pour la collectivité, c'est une perte de ressources car une grande partie de ces déchets peut être réemployée.

Il est donc apparu de mettre en place le tri au sein des cimetières afin de permettre le recyclage des pots et films plastique et le compostage des fleurs fanées et du terreau.

Comme à la maison, le tri des déchets s'effectuera par matière. Deux contenants seront mis à disposition des usagers pour effectuer le tri. Les points de dépôt des déchets seront aménagés au sein des cimetières et un affichage sera mis en place pour vous informer sur les consignes à respecter.

Ces dispositions seront mises en place dans les prochaines semaines.

Nous comptons sur votre compréhension et civisme.

Olivier GARCIA et l'équipe *Mieux vivre et bien grandir à RECQUIGNIES-ROCQ*

Message à l'attention des associations locales

Chèr-e-s présidentes, présidents, membres de bureau et bénévoles des associations réchigniennes,

Vous organisez sur notre commune de nombreux événements tels que brocantes, lotos, tournois sportifs, fêtes d'école, concerts... permettant d'offrir des moments divertissants et d'échange entre les habitants tout en vous adaptant aux contraintes de sécurité de plus en plus exigeantes.

Parce que vous créez du lien social mais aussi permettez l'épanouissement de toutes les générations, vous êtes essentielles à la vie de notre commune.

Vous donnez beaucoup de votre temps, bénévolement, pour faire vivre notre commune. Votre générosité est une source d'inspiration pour nous tous !

Toute l'équipe de *Mieux vivre et bien grandir à RECQUIGNIES-ROCQ* et moi-même tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre engagement et votre dévouement !

MERCI À VOUS !

DÉCHETTERIES

Jeumont (1256 rue du Maréchal Leclerc) et **Maubeuge** (4 Les Prés du Saussoir, près de la SPA).

Lundi de 13h30 à 18h00.

Du mardi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Du vendredi au samedi de 08h30 à 18h00 non stop.

Dimanche de 08h30 à 12h00.

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Pour toute demande relative aux services à la population, merci de vous adresser au Pôle Accueil. A noter qu'il est possible de remplir sa demande via le formulaire de contact sur le site Internet de la C.A.M.V.S.

Pôle Accueil de la C.A.M.V.S.

**18 rue du 145^{ème} Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge**

Accueil : 03.27.53.01.00

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Collecte des encombrants sur appel et rendez-vous au 06.72.79.21.55 ou 03.27.64.82.67 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous au 06.25.86.89.66 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.



A.L.S.H. des vacances de Printemps

Cette année, pendant le centre du mois d'avril, l'espace s'est invité à Recquignies. Les enfants ont enfilé leurs tenues de cosmonaute et sont partis à la conquête de l'espace avec à la clé la découverte des planètes du système solaire.

Un intervenant de la société « 123 Créabois » est venu réaliser des fusées en bois. Les enfants ont pu profiter d'activités culinaires, de jeux de piste, d'un loto, d'une séance cinéma avec la projection du film ET, et d'activités manuelles telles que les nébuleuses, le sable lunaire ou le slime galaxie.

Les enfants ont profité d'une journée à la base de loisirs de Maubeuge avec au programme partie de bowling, pique-nique et accès tout l'après-midi à Loisi Kids.

Pour conclure en beauté cette semaine, les enfants ont réalisé un goûter pour la venue de leurs parents. Ceux-ci ont donc pu découvrir les réalisations de leurs enfants ainsi qu'un diaporama retraçant cette belle semaine de centre.

Notre fusée est prête à se poser sur un des continus dès le mois de juillet pour le futur centre.

Julie Cartapatti



Stage d'escalade dans les écoles

Le vendredi 21 mars dernier, le troisième stage d'escalade, initié en 2023 dans les écoles de la commune, a été lancé avec les élèves des écoles primaires, en partenariat avec le club d'escalade de Louvroil.

Au fil des six semaines d'une pratique sportive toute nouvelle pour eux, les élèves ont pu s'affranchir de la peur du vide et atteindre le plafond de la salle.

Remise des diplômes d'honneur du Travail

Le vendredi 25 avril 2025, une cérémonie était organisée dans l'auditorium pour remettre le diplôme d'honneur, médaille d'or, à M. Jacky Douay et M. Alain Froment pour leur 35 années de travail.

Toutes nos félicitations à eux !



Fête du Travail

A l'occasion de la Fête du Travail, une petite réception a été organisée le mercredi 30 avril dans l'auditorium pour le personnel communal.

Un brin de muguet ainsi qu'un panier gourmand leur a été remis.



Distribution des bons de ducasse aux Anciens

La distribution des bons de ducasse aux Anciens aura lieu le mercredi 25 juin 2025 à partir de 16h30 en Mairie.

Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 60 ans, résider dans la commune et avoir des ressources inférieures au barème d'admission à l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), à savoir 12 411.44€ pour une personne seule et 19 268.82€ pour un couple. Fournir impérativement l'avis d'imposition ou de non-imposition 2024.

Installation de bornes de récupération de piles et de batteries

La commune de Recquignies s'inscrit de plus en plus dans une démarche écologique.

En partenariat avec Corepile, la commune a décidé de mettre à disposition des écoles, de la mairie et de la médiathèque, des conteneurs à piles.

Des crayons en bois recyclés, une petite boîte à piles à construire, des autocollants, ont été distribués à tous les élèves.



Atelier de sensibilisation sur le tri dans les écoles

Après la mobilisation du vendredi 14 mars et du dimanche 16 mars, la municipalité a mis en place avec les ambassadeurs de tri de la CAMVS, un atelier destiné aux enfants des écoles primaires Place de Nice et de Jean Vilar.

Pour les maternelles Paul Langevin et Rocq, ils ont pu profiter d'un spectacle afin de les sensibiliser sur le tri.

Pour récompenser les primaires de leur participation active au ramassage des déchets de ce vendredi 14 mars, un carnet en papier recyclé leur a été offert.

Un grand merci à tous les participants.



Passage du Rallye Charlemagne à Recquignies !

Après plusieurs années d'absence, le Rallye Charlemagne refait un petit passage par notre ville dans l'étape reliant Rousies à Colleret le premier week-end de juillet.

Le rond-point de Cerfontaine ainsi que celui de Pablo Neruda, la rue du Biez, le chemin des Wetz, le chemin d'Ostergnies seront interdits au stationnement et à la circulation.



Collecte des déchets verts 2025

La collecte des déchets verts fonctionne sur appel téléphonique. Elle sera assurée gratuitement par des structures d'insertion dans la limite de trois collectes sur cette période (à partir de la quatrième collecte, le passage sera facturé 5€). **Attention, il s'agit d'une démarche individuelle (1 rendez-vous = 1 passage par foyer). Par conséquent, aucun point de regroupement ne sera toléré. De plus, l'association peut collecter vos déchets verts jusqu'à 20 sacs (pas plus de 20 kg) dans une limite de 2m³ par rendez-vous.**

Comment procéder ? Appelez l'équipe de collecte en charge du ramassage (SYNERGIE au 06.25.86.89.66 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00) et prenez rendez-vous en fonction des créneaux suivants (vous pouvez également envoyer un mail à dechets-verts@association-synergie.fr, dans ce cas, la date de rendez-vous sera également confirmée par mail) : *du lundi 16 au vendredi 20 juin 2025, du mardi 15 au vendredi 18 juillet 2025, du lundi 18 au vendredi 22 août 2025, du lundi 15 au vendredi 19 septembre 2025, et du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2025.*

Attention, ces créneaux correspondent aux semaines au cours desquelles la structure pourra venir collecter les déchets verts dans Recquignies, et non la période durant laquelle vous devez appeler. Pensez donc à anticiper la prise de rendez-vous. Sortez vos déchets sur le trottoir (de façon visible) le soir précédant votre rendez-vous de collecte (présentez vos sacs ouverts pour que le personnel de collecte en vérifie le contenu).

► **Ce que vous pouvez y déposer :** les tontes de pelouse, les branchages, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les entretiens des massifs floraux, les feuilles mortes.

► **Ce que vous ne pouvez pas y déposer :** terre, cailloux, bois de construction, palettes, fumier, souches d'arbres, pots de fleurs, sacs plastiques, ordures ménagères, etc.

Bourse aux livres

La médiathèque, afin de mettre en valeur les ouvrages récents, procède régulièrement à un désherbage. Ces documents sortis des collections sont mis en vente pour une somme modique de 1€ maximum.

C'est le moment de faire des bonnes affaires, venez chiner les livres et CD le samedi 14 juin 2025 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



Permanence du délégué à la cohésion police-population

Le délégué à la cohésion police-population du commissariat de police assurera une permanence le mardi 09 septembre 2025 de 10h00 à 11h00 et le jeudi 09 octobre 2025 de 14h00 à 15h30 à la mairie de Recquignies. Il n'y aura pas de permanence en juillet et en août.

Qu'est-ce qu'un délégué à la cohésion police population ? Les Délégués à la Cohésion Police Population (DCPP) sont des réservistes civils de la Police nationale, chargés de renforcer le lien entre la population, les acteurs de terrain et les services de Police. Il est rattaché au Commissariat de police de Maubeuge-Agglomération.

Si vous avez des problèmes de voisinage, de voie publique, des nuisances sonores et diverses, des incivilités, etc., vous pouvez le rencontrer lors des permanences en mairie. Il est à votre écoute et tente de vous apporter des réponses. Il vous oriente et vous accompagne dans une procédure le cas échéant. Il a un devoir de confidentialité.

Balayage des fils d'eau de la commune



Nous avons le plaisir de vous informer qu'afin d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales, une société de nettoyage va assurer un **balayage des fils d'eau de notre commune les mercredis 09 juillet 2025, 13 août 2025 et 01 octobre 2025.**

Nous vous demandons de libérer l'accès pour le camion de nettoyage et de ne pas laisser de véhicule stationné le long du trottoir !

Travaux à la Piscine de Boussois-Recquignies

La piscine « Les Canetons » de Boussois-Recquignies est fermée jusqu'aux vacances de la Toussaint 2025 en raison de travaux importants de rénovation.

Remise en état des plages, création d'une bache à tampon pour le recyclage de l'eau, réfection des installations électriques, passage à l'éclairage LED sont quelques-uns des travaux au programme.

Pendant cette période, les usagers pourront se rendre au complexe aquatique de l'Emeraude à Louvroil, à la piscine de l'Épinette à Maubeuge ou à la piscine l'Aiguade d'Aulnoye-Aymeries.



Cérémonie du 08 mai

A l'occasion de la cérémonie du souvenir du 80^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne, M. le Maire a tenu à s'exprimer sur les faits que peu de personnes ne connaissent si ce n'est par les livres d'Histoire ou par les faits racontés par les parents.

Recquignies et Rocq ont été marqués par ce conflit et un grand nombre de réchignièns, réchigniènes, rocquions, rocquiones ont participé d'une manière ou d'une autre à défendre notre pays. Certains ont leur nom inscrit à jamais dans l'Histoire de notre ville avec les rues qui portent leur nom.

Paul RONVAL et Maurice DRUART, résistants de l'ombre, furent surpris par une patrouille allemande après un sabotage à la gare des Bons Pères à Rousies, poursuivis et arrêtés le 14 février 1944, torturés, ils seront fusillés le 20 juin 1944 au fort de Seclin avec d'autres de Boussois et de Jeumont parmi lesquels André et Gaston QUINZIN, natifs de Recquignies. Maurice DRUART tomba sous les balles de l'occupant en chantant la Marseillaise.

René FOURCHET, faisait partie d'un groupe de résistants qui voulurent intercepter une patrouille allemande afin de récupérer des armes à l'ennemi et, durant cet affrontement, il est gravement blessé. Secouru par les équipiers de la Croix Rouge, parmi lesquels Jean HERBECQ, il devait décéder quelques instants plus tard en disant « c'est pour la France ». Son épouse, Marthe, fervente résistante à l'image de son mari, transportait des armes et des munitions sur le site de la Redoute et favorisait, avec courage, le passage des évadés militaires et des aviateurs abattus au-dessus de notre territoire. Elle fut arrêtée le soir de la mort de son mari. Elle fut transférée à Valenciennes et condamnée à être fusillée. Elle doit son salut à l'arrivée des Américains.

Le lendemain du 02 septembre, jour de la libération de Recquignies par une colonne blindée venant de Cerfontaine avec l'appui d'un char Sherman, les combats se poursuivent sur le site de la casemate de l'Épinette à l'entrée d'Elesmes, des combats qui durèrent toute la journée. Dans cet affrontement, Armand BEUGNIES est frappé à mort alors qu'il lançait ses grenades sur le fortin.

Les funérailles émouvantes de Messieurs René FOURCHET et Armand BEUGNIES eurent lieu le 07 septembre 1944 et celles de Messieurs Maurice DRUART et Paul RONVAL le 25 septembre, leurs corps reposent, désormais, au cimetière de Recquignies.

Georges HERBECQ, frère de Jean cité précédemment, était brancardier comme son frère. Il s'engagea volontairement avec un camarade de Recquignies qui n'avaient ni l'un, ni l'autre l'âge requis, ils durent « mentir » pour parvenir à leur souhait de défendre notre pays. Sa sœur Colette, habitant toujours Recquignies pourrait en témoigner. Tombé au Champ d'Honneur le 10 avril 1945 à l'âge de 19 ans lors de la bataille du Palatinat en Allemagne il rendit son dernier souffle dans les bras de son compagnon d'armes, son camarade Gilbert ROSIER, père de M. le Maire.

Il faut aussi souligner l'engagement patriotique de Messieurs Paul PECRET, René LEJEUNE et René PETIT et de bien d'autres qui, dans l'ombre, ont contribué à la défense de leur pays.

Leur sacrifice mérite un profond respect, ne les oublions pas !

Quelques photos de la commémoration avec une exposition de véhicules militaires sur la Place de Nice, un défilé dans les rues du 06 septembre et Armand Beugnies, le recueillement aux monuments aux morts avec la participation de l'Harmonie, et le concert de l'orchestre « Jack Gondry and his New Music » à la salle des fêtes



La réglementation pour l'installation d'une caméra de surveillance extérieure

Il est tout à fait autorisé de se munir d'un système de vidéosurveillance à domicile et vous avez parfaitement le droit d'installer une caméra ou des caméras au sein de votre logement, à la condition sine qua non d'obéir à la loi en vigueur concernant la vidéoprotection.

De plus en plus de personnes installent un système de vidéosurveillance à l'entrée de leur maison, dans leur jardin, offrant de jour comme de nuit des images de l'extérieur de votre domicile et une surveillance à distance. Si vous voulez installer une caméra de surveillance chez vous pour accroître la sécurité de votre domicile, mieux vaut connaître la législation en vigueur.

Chacun est libre d'installer des caméras de surveillance à l'extérieur de chez soi, mais il existe des règles à respecter. Le droit français impose de garantir la protection de la vie privée, y compris celle des voisins et des passants.

- ◆ Les caméras doivent être positionnées de telle sorte qu'aucune d'entre elles ne soit orientée autrement que sur votre habitation (espace privé) à l'exclusion de tout ou partie des résidences mitoyennes.
- ◆ **Les caméras installées ne peuvent filmer que la propriété : l'intérieur du logement, le jardin, le chemin d'accès privé, ou encore le pas de porte et la façade du domicile.**
- ◆ S'agissant des caméras situées à l'extérieur le principe est très clair : **il est interdit de filmer la propriété de quelqu'un d'autre.**
- ◆ **Il est formellement interdit de filmer l'espace public : la rue, un trottoir, un parking public, un chemin communal.** Par exemple, vous n'êtes pas autorisé à filmer votre voiture stationnée dans la rue devant chez vous.
- ◆ Lors de l'installation de votre système de surveillance, veillez à contrôler les zones couvertes par votre système.



Nouveau fonctionnement de la maison médicale de garde de Maubeuge

En raison d'une augmentation constante de sa fréquentation, le fonctionnement de la Maison Médicale de Garde a évolué. Désormais, il n'est plus possible de s'y présenter spontanément.

Pour être pris en charge par un médecin généraliste de garde, contactez le Service d'Accès aux Soins (SAS) au 03.20.33.20.33 avant de vous déplacer (Dispositif national de régulation via la plateforme téléphonique basée au centre 15 du SAMU. Appel gratuit).

Pour rappel, la Maison Médicale de Garde (MMG) se trouve dans les locaux des urgences du Centre Hospitalier de Maubeuge, rue Simone Veil. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 20h00 à 23h00

Le samedi de 09h00 à 12h00, de 16h00 à 18h00 et de 20h00 à 23h00

Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00, de 16h00 à 18h00 et de 20h00 à 23h00

Les consultations sont assurées par des médecins de ville pour des soins ressentis comme urgents mais relevant de la médecine générale.

Déclaration des chiens dangereux

Depuis 2010, les propriétaires et détenteurs de chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie doivent être obligatoirement titulaires d'un permis de détention délivré par le Maire.

Les chiens susceptibles d'être dangereux ont été classés en deux catégories, en fonction de leur agressivité : la première catégorie « chiens d'attaque » (chiens appelés « pit-bulls » et « Boerboel ») et la deuxième catégorie « chiens de garde et de défense » (chiens de race Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa)

Les propriétaires et gardiens de ces chiens dangereux sont soumis à l'obligation d'obtention d'un permis de détention (qui remplace l'obligation de déclaration en mairie) des chiens relevant de ces catégories (ce permis est délivré par le Maire), de la stérilisation des mâles et femelles relevant de la première catégorie, et de l'obligation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur pour les dommages causés aux tiers par l'animal.

Par ailleurs, le propriétaire ou le détenteur d'un chien classé dangereux est tenu d'être titulaire d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents (L 211-13-1). Les propriétaires de chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie non titulaires du permis de détention s'exposent à des sanctions allant jusqu'à trois mois de prison et 3 750 euros d'amende, ainsi que la confiscation et/ou l'euthanasie du chien.

LE BASKET CLUB
ASSEVENT BOUSSOIS RECQUIGNIES

RECRUTE
POUR LA SAISON PROCHAINE !

U8 FILLES
U9 FILLES
U8 GARÇONS
U9 GARÇONS
2017 - 2018

U11/U13 2014 - 2015
GARÇONS 2015 - 2016
DÉBUTANTS OU
CONFIRMÉS

CONTACTEZ JULIEN
07.82.08.70.81

UN COACH U8/U9

U11/U13 2014 - 2015
FILLES 2015 - 2016
DÉBUTANTES OU
CONFIRMÉES

CONTACTEZ AUDREY
06.59.52.25.98

CONTACTEZ NATHALIE
06.37.90.11.99

POSSIBILITÉ DE FAIRE DES ESSAIS À RECQUIGNIES

POUR LES NONS LICENCIÉS, LICENCE GRATUITE À PARTIR DU 1ER AVRIL 2025

POUR LES LICENCIÉS DANS UN CLUB, VOUS POUVEZ VENIR FAIRE UN ESSAI MAIS PAR CONTRE IL FAUDRA ATTENDRE LA TRÊVE POUR ÊTRE MUTÉS.

POUR TOUT AUTRES RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LE 06.88.23.86.45



REJOINS L'AS RECQUIGNIES !

RECRUTEMENT OUVERT - MASCULINS & FÉMININS

Tu es passionné(e) par le ballon rond ?
Tu veux intégrer un club dynamique,
familial et ambitieux ?

L'AS Recquignies accueille **joueurs et joueuses**
de tous âges et niveaux!

**Rejoins-nous pour une nouvelle saison pleine
de passion et de convivialité!**

Contact :
AS Recquignies
06.10.02.19.67

Seniors Féminines
David Dubo
06.10.02.19.67
Cédric Busin
06.47.47.63.78

Viens tenter l'aventure avec nous !

Communiqué du Basket Club Assevent Boussois Recquignies

Le Basket Club Assevent Boussois Recquignies a vu le jour en septembre 2021. Ses fondateurs avaient décidé de fédérer les trois communes d'Assevent, Boussois et Recquignies. Après une première année de transition, l'association peut désormais faire ce pourquoi elle a été créée « la pratique du Basket-Ball », pour nos enfants et ceux des communes avoisinantes. Nous voudrions remercier l'ensemble des élus qui nous ont fait confiance en nous épaulant dans cette belle aventure. Je voudrais aussi remercier les cadres qui sans eux, il aurait été impossible d'accueillir nos enfants dans nos différentes infrastructures communales.

Pour la 1^{ère} saison, nous avons pu engager une équipe Séniors Masculins en championnat Départemental qui s'entraîne et évolue à la salle omnisport Marie-Amélie Le Fur de Recquignies toute récemment inaugurée. La seconde année, nous avons engagé deux équipes (une séniors garçons et une U15 garçons - 2008/2009) qui débuta la saison en phase 2 du championnat district. Et pour cette troisième année, nous avons engagé en septembre quatre équipes (une séniors garçons en D3, une U17 garçons en District Valenciennois et deux équipes U11 filles et garçons en District Valenciennois).

Pour ce qui est des entraînements nous occupons actuellement les salles G. Carpentier d'Assevent et Marie-Amélie Le Fur de Recquignies, la salle des sports de Boussois étant fermée pour le moment afin d'être remise aux normes.

Cette année, nous avons signé un partenariat avec CARREFOUR MARKET Jeumont et le samedi 23 novembre 2024 une cérémonie de remise des polos aux bénévoles du club a réuni les élus des communes d'Assevent, de Boussois et Recquignies ainsi que Mr Tonnelier Directeur du magasin de Jeumont et Mme Gravez Vanessa employée dans le magasin d'Avesnes-sur-Helpe et elle-même bénévole au BCABR. Tous les bénévoles se sont vu remettre un polo par CARREFOUR MARKET.

Un projet a été mis en place par la Fédération française de Basket-Ball en lien avec le ministère de l'éducation nationale depuis 2013 qui se nomme « Basket à l'école ». Votre club local va signer une convention avec les communes voisines auxquelles le BCABR appartient. Le projet de Recquignies est en rédaction et devra être voté par le conseil municipal, nous attendons le retour de la ville d'Assevent et de Boussois.

Le Basket club Assevent Boussois Recquignies a ouvert pour cette nouvelle saison une école d'arbitrage afin de pouvoir officier les matchs à domicile lorsque ceux-ci ne sont pas arbitrés par des officiels envoyés par le Comité du Nord. Nous attendons avec impatience la fin des travaux de la salle des Sports Oscar Doom de Boussois, afin de bénéficier de nouveaux créneaux horaires, ce qui nous permettra de nous développer et accueillir le plus de licenciés possibles.

Pour plus d'informations, contacter le Président au 06.88.23.86.45.

Le comité.

Retour en photos





4



5



9



10



14



15



19



20



24



25



29



30

1. et 2. Thé dansant du Club des Cheveux d'Argent avec Benoît Plaitin le jeudi 06 mars à la salle des fêtes.

3. One Man Show « *Résiste* » de Tex le dimanche 09 mars à la salle des fêtes.

4. et 5. Loto des Randonneurs Beuxéidiens et Réchigniens le samedi 15 mars à la salle des fêtes.

6. à 9. Opération « *Hauts-de-France propres 2025* » le dimanche 16 mars dans les rues de la commune.

10. Portes-ouvertes à l'antenne réchignienne des Compagnons du Tour de France (rue Georges Herbecq) le samedi 29 mars.

11. Concert du duo « *Arc En Ciel* » le samedi 29 mars dans l'auditorium.

12. et 13. Tournoi de Basket-Ball U11 masculins et féminines (district 6) et U17 masculins (départemental 3) les samedi 05 et dimanche 06 avril à la salle Marie-Amélie Le Fur.

14. et 15. Concert de Printemps de l'Harmonie, avec comme invité la Royale Union Musicale de Petit-Dour, le dimanche 06 avril à la salle des fêtes.

16. Spectacle de marionnettes « *Alice aux Pays des Merveilles* » de la compagnie Tino Valentino le vendredi 11 avril dans l'auditorium.

17. et 18. Spectacle solidaire « *Solidarité en Pascrelles* » le dimanche 13 avril à la salle des fêtes.

19. et 20. Tournoi de football (U10 à U15) organisé par l'ASR du samedi 19 au lundi 21 avril au stade Othon Brichot.

21. et 22. Chasse aux Œufs de la Gym l'Avenir le dimanche 21 avril dans le parc de la Feutrerie.

23. et 24. Brocante de l'ACS BFCR le dimanche 27 avril sur la place de Nice.

25. et 26 Installation, par les services techniques, d'un nouveau jeu de type « Araignée » au parc de la Feutrerie, et de buts amovibles au stade O. Brichot.

27. Rénovation de la voirie et des trottoirs de l'allée Basque.

28. et 29 Travaux de réfection du mur d'enceinte du nouveau cimetière de Recquignies.

30. Travaux de passage d'un tuyau sous chaussée au chemin des Meuniers.



Fête de la Musique avec le 2^{ème} « Cover and Tribute's Live »

Vendredi 20 juin 2025 à 19h30 sur la Place de Nice (Gratuit)

Cette année, nous accueillerons le Duo Cover « *Play List* » et son répertoire des années 80/90 puis le groupe « *Tribute France Gall* » avec « *Autour de France* » où Sandy et ses musiciens vous proposeront un hommage à France Gall et Michel Berger. Ce groupe vous replongera dans l'énergie et les émotions des plus grandes chansons de ce couple.

La profondeur et la force des textes, l'harmonie et la douceur des mélodies, le talent des musiciens feront encore chanter le public pour un moment souvenir-plaisir.

30^{ème} Festival Folklorique d'Anor

Dimanche 22 juin 2025, départ Place de Nice à 12h30 (Tarif B)

La commune reconduit à nouveau la sortie culturelle au Festival Mondial des danses et musiques folkloriques à Anor.

Une approche au-delà des prouesses artistiques de chaque formation, de voyager d'un continent à l'autre en se transportant de l'Amérique à l'Asie ou sur tous les continents pour le plaisir des yeux et des oreilles. Des spectacles hauts en couleur !



28^{ème} édition du Festival « Joly Jazz »

Mercredi 09 juillet 2025 dans le parc de l'Hôtel de Ville (Gratuit)



« *Joly Jazz* » est un festival orchestré par l'association « *Bougez Rock* » en partenariat avec de nombreuses communes de la Sambre et de l'Avesnois. Pour la quatrième année consécutive, le cadre du parc de l'Hôtel de Ville sera une étape de ce festival, ponctué de concerts itinérants réunissant la découverte de l'actualité du Jazz et d'artistes aux sonorités très variées à la singularité du patrimoine et des paysages locaux de l'Avesnois. Des artistes avec un programme convivial pour les amateurs de musique !

Destination Gand (Belgique) dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 20 septembre 2025, départ Place de Nice à 08h00 (Tarif A)

Gand est une ville où l'atmosphère médiévale est toujours perceptible. Découvrez sa culture et son splendide patrimoine avec la cathédrale Saint-Bavon avec ses cinquante-trois cloches et ses chefs-d'œuvre de Rubens, « l'Agneau mystique » de Jan van Eyck, la forteresse du Château des Comtes, le musée Gravensteen et sa collection d'instruments de torture, l'église Saint-Nicolas et sa troisième tour construite en pierre bleue, les canaux de la Lys et bien d'autres choses.



One Man Show « Tout le monde il est beauf » de Jojo Bernard

Vendredi 26 septembre 2025 à 20h30 à la salle des fêtes (Tarif B)

Après une tournée nationale à succès dans « *Sa M'Sul Tro !!* », l'humoriste Jojo Bernard revient sur scène dans un nouveau spectacle sur le thème du voyage. C'est avec son anglais approximatif et sans avoir jamais pris l'avion auparavant, que notre petit gars du Nord est parti chercher l'inspiration en allant « *trouver les plus gros beauf de la planète* » lors d'un périple dans la dangereuse Australie et ses alentours.

Du départ depuis son Nord natal jusqu'à sa réadaptation à la vie française, Jojo Bernard nous raconte son hilarant périple dans un format mi-sketch mi-stand up toujours aussi absurde mais avec une nouvelle maturité qui nous rappelle qu'au final, nous sommes toujours le beauf de quelqu'un d'autre.



NORMANDIE

Le 3.4 & 5 Septembre 2025
Vivez une escapade de
3 jours 2 nuits en Hôtel 3*
(en autocar de luxe)

Découverte de la Normandie et de son histoire.

- Rouen la capitale
- ses musées
- ses trésors
- Honfleur la magnifique
- le littoral
- Étretat et ses falaises

Le séjour comprend le voyage en autocar de luxe, l'hôtel en chambre particulière simple ou double avec petit déjeuner copieux compris ainsi que le repas du soir. Les déplacements pendant le séjour sont assurés en autocar.

Prix : 380,00 €

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour le règlement en **4 fois sans frais**.

Pour plus d'informations, contacter le Club des Cheveux d'Argent.

Tel Michèle : **06 12 75 99 23**

Organisé par le Club des Cheveux d'Argent de Recquignies-Rocq



Rouen : gros horloge



Rouen : maisons à colombages



Honfleur : le port



Étretat : les falaises

LA MÉDIATHÈQUE FÊTE SES 10 ANS ! SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

Quoi de plus normal, pour l'anniversaire d'un équipement de lecture publique comme notre médiathèque, que de proposer des ateliers et des animations autour de la lecture, du conte, de l'illustration et du jeu, et de se retrouver autour du Gâteau d'anniversaire et ses 10 bougies.

A cette occasion, la médiathèque se devait également de vous faire redécouvrir des poètes mettant en valeur la langue française avec le duo Minut'Papillon. Ce duo acoustique va vous ravir avec des chansons revisitées. Une guitare, une basse, des voix dans une ambiance festive, le groupe vous invitera à chanter et à redécouvrir la chanson française.



Première édition du Forum des Associations et de la Jeunesse

Dimanche 21 septembre 2025 de 10h00 à 18h00 à la salle des fêtes, entrée libre

Dans le cadre de son projet éducatif du territoire, la commune organise son premier Forum des associations et de la Jeunesse en partenariat avec tous les acteurs locaux. En cette période de rentrée, vous vous questionnez sur les activités et les services proposés aux jeunes sur la commune ? De nombreuses informations pratiques vous seront communiquées lors de cette journée. Les animations envisagées à la médiathèque, les garderies périscolaires, les accueils de loisirs pendant les vacances, les séjours pour ados, etc. Découvrez aussi les structures associatives sportives, artistiques, culturelles, de loisirs pour le développement des jeunes de la petite enfance aux jeunes adultes.

Venez pousser la porte de ce premier forum ! Vous y trouverez convivialité, accueil, écoute, stands d'informations, animations ludiques pour enfants, grimages, jeux en familles, loteries gratuites avec bons d'achats de rentrée scolaire, stands de jeux numériques, et surtout les réponses à vos questions.

Tarifs des spectacles et abonnements

Tarif A : 15€ tarif réduit et 20€ tarif plein

Tarif B : 10€ tarif réduit et 15€ tarif plein

Tarif C : 8€ tarif réduit et 12€ tarif plein

Tarif D : 4€ tarif réduit et 6€ tarif plein

Le tarif réduit est appliqué pour les personnes âgées de moins de 18 ans et pour les habitants de Recquignies.

L'adhésion annuelle à la médiathèque est de 1€ pour les élèves scolarisés à Recquignies et les Réchigniens bénéficiaires de la carte jeune 6/17 ans, 5€ pour les Réchigniens enfants et adultes, 15€ pour les extérieurs de moins de 18 ans et 20€ pour les extérieurs adultes.

Billetterie

Nous ne prenons plus de réservations, il faut régler ses places directement !

Vous avez la possibilité de prendre vos places à la médiathèque, aux heures d'ouverture de celles-ci, ou en ligne sur Weezevent (<https://qr.me-qr.com/9qpx6t2f>).

Les billets sont nominatifs.

Les billets au tarif réduit sont délivrés uniquement à la médiathèque sur présentation d'un justificatif.

En fonction des places disponibles, une billetterie sera tenue 30 minutes avant la représentation selon le lieu des événements. Seul le tarif plein sera proposé.



LE PETIT RECHIGNIEN

Agenda des prochains événements

Vie Municipale

Le 10 juin, Atelier bébés lecteurs « *Il était une toute petite histoire* » de 10h40 à 11h15, Médiathèque (Gratuit).

Le 14 juin, Bourse aux livres de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Médiathèque.

Le 18 juin, Cérémonie commémorative au monument aux morts de Recquignies à 18h30.

Le 20 juin, Cérémonie de remise des récompenses pour les futurs sixièmes à 17h30, Auditorium.

Le 20 juin, Fête de la Musique (« *Cover and Tribute's Live* ») à partir de 19h30, Place de Nice (Gratuit).

Le 22 juin, Sortie culturelle au 30^{ème} Festival Mondial des danses et musiques folkloriques d'Anor, Départ de la Place de Nice à 12h30 (Tarif B).

Le 25 juin, Distribution des bons de ducasse aux Anciens à partir de 16h30, Mairie.

Le 27 juin, 5^{ème} édition du Certificat d'Etudes Primaires à 17h30, Auditorium (Gratuit).

Du 04 au 07 juillet, Ducasse de Recquignies.

Du 07 juillet au 01 août, A.L.S.H. de 09h00 à 17h00, Auditorium (petite enfance) et salle Henry (ados).

Le 09 juillet, Concert de la programmation du Festival « *Joly Jazz* » en soirée, Parc de l'Hôtel de Ville (Gratuit).

Du 09 au 22 juillet, Camp d'été municipal à Tossa De Mar (Espagne), départ et retour depuis la Place de Nice.

Le 14 juillet, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq (11h15) puis de Recquignies (11h30). Vin d'honneur à la salle des fêtes.

Du 04 au 22 août, Fermeture estivale de la médiathèque et de l'agence postale communale.

Du 08 au 10 août, Ducasse du Hameau de Rocq.

Le 09 septembre, Permanence du délégué à la cohésion police-population de 10h00 à 11h00, Mairie.

Le 19 septembre, Concert « *After Work* » avec « *Bougez Rock* » à 18h00, Médiathèque (Gratuit).

Le 20 septembre, Voyage culturel à Gand (Belgique) dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, Départ de la Place de Nice à 08h00 (Tarif A).

Le 21 septembre, 1^{ère} édition du Forum des Associations et de la Jeunesse de 10h00 à 18h00, Salle des fêtes.

Le 26 septembre, One Man Show « *Tout le monde il est beauf* » de Jojo Bernard à 20h30, Salle des fêtes (Tarif B).

Le 27 septembre, 10^{ème} anniversaire de la médiathèque avec de nombreuses animations de 10h00 à 18h30.

Vignettes Stibus

Les 04/07/08 juillet, 06/07/08 août et 04/05/08 septembre, Distribution de 08h30 à 12h15, Mairie.

Cabinets infirmiers libéraux sur le secteur

Cabinet de Mme Marlier (06.21.66.23.52) et de Mme Guerriero (06.70.12.68.19).

Cabinet de Mme Marechal (03.27.68.98.52), Mme Bazzo (06.74.17.67.13) et de M. Legrand (06.51.18.71.91).

Cabinet de Mme Daimé (06.21.26.50.33) et de Mme Villette (06.10.54.75.73).

Cabinet de M. Gentile (03.27.68.90.50).

Cabinet de Mme Detrez (06.89.36.62.01), de Mme Damen (06.73.77.87.64) et de Mme Bourguelle (06.72.91.24.58).

Cabinet de M. Semaille (06.76.50.33.11).

Cabinet de Mme Dumser-Bila (06.95.99.07.55).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouvez nous sur www.mairie-recquignies.fr